

Le District scolaire du Victoria métropolitain met en valeur et offre des parcours de langue française qui donnent la possibilité aux élèves de devenir fonctionnellement bilingues et de se familiariser avec les cultures d'expression française et bien les comprendre. Comme 20 % des élèves sont inscrits au programme d'immersion française, notre district adopte une approche stratégique afin d'assurer la plus grande accessibilité qui soit aux possibilités d'apprentissage de la langue française pour les élèves et les parents. Dans un effort visant à maximiser l'accès des élèves, il existe trois points d'entrée au programme d'immersion : la maternelle, la 1^{re} année et la 6^e année (immersion tardive). Le district offre en outre un programme d'éducation à distance afin d'avoir la souplesse nécessaire pour permettre aux élèves du secondaire d'achever un double diplôme Dogwood. Des élèves locaux et des élèves de toute la province participent à ce modèle d'apprentissage.

À l'heure actuelle, neuf des vingt-sept écoles élémentaires, cinq des dix écoles intermédiaires et cinq des huit écoles secondaires offrent un parcours d'immersion aux élèves de Victoria. Depuis la création de deux classes de maternelle d'immersion française au début des années 1970, on a assisté à une croissance constante du programme d'immersion française. La demande pour ce programme continue de croître. De 2009 à 2013, les inscriptions à ce programme au niveau de la maternelle ont augmenté d'environ 48 %. Victoria est la ville de la Colombie-Britannique qui possède le plus grand nombre d'élèves inscrits à un programme d'immersion française. La disponibilité de places et de professeurs qualifiés, d'une part, et un processus d'inscription équitable, d'autre part, sont les deux grands défis à relever pour continuer d'offrir un programme d'immersion aussi vaste.

Pour accroître l'accessibilité aux programmes d'immersion en français en réponse à la hausse des inscriptions, nous devons être en mesure d'analyser les demandes en fonction du facteur géographique et d'effectuer des projections quant aux inscriptions futures dans les écoles à double régime pédagogique et à simple régime pédagogique, et pouvoir déterminer la disponibilité actuelle et future des places dans les écoles à double et à simple régime pédagogique. À l'heure actuelle, huit des neuf écoles élémentaires offrant un double régime pédagogique ont, par exemple, atteint ou dépassé leur capacité d'accueil d'élèves, ce qui limite la croissance future dans les écoles à double régime pédagogique bien établies. On procède chaque année à une évaluation des projections des inscriptions et de la disponibilité des places afin d'assurer à notre collectivité la plus grande accessibilité possible à l'immersion française à la maternelle, à la 1^{re} année et en 6^e année. Nous le faisons tout en assurant l'équilibre entre l'accessibilité des élèves du quartier au programme anglais et les possibilités d'apprentissage offertes à tous les élèves. La neuvième école est la dernière à être venue s'ajouter à notre programme d'immersion, contribuant ainsi à accroître l'accessibilité à l'immersion française. Elle disposait de suffisamment d'espace physique pour ajouter le programme et avait aussi fait preuve historiquement d'un niveau de demandes d'inscriptions constant pour assurer la viabilité du programme au cours des prochaines années. Cette analyse proactive est très exigeante pour le personnel du district et elle doit être reprise chaque année pour les écoles intermédiaires et secondaires qui offrent le parcours d'immersion.

Recommandation :

Prévoir plus de souplesse à l'intérieur du modèle fédéral de répartition des fonds pour l'immersion française — ou augmenter ce financement — afin de prévoir plus de fonds pour permettre au personnel du district de planifier l'élargissement du programme et de satisfaire à la demande actuelle pour le programme.

Doter le programme d'immersion française constitue chaque année un défi à relever. Le district s'efforce de recruter des professeurs en immersion au moyen d'annonces et de publicités en ligne, en accordant des entrevues à distance à l'aide de la technologie et en entretenant activement des liens avec les universités locales et les étudiants stagiaires. De plus, le district offre souvent des possibilités de mentorat aux nouveaux professeurs en immersion auprès de professeurs en immersion chevronnés. En dépit de tous ces efforts, Victoria ne reçoit pas suffisamment de candidatures de la part de professeurs en immersion française pour répondre à la demande.

Les éventuels professeurs en immersion doivent satisfaire à un seuil linguistique établi avant que l'on puisse aller de l'avant avec la démarche d'embauche commune à tous les professeurs. En plus du nombre insuffisant de candidatures de la part de professeurs en immersion française, bon nombre des postulants ne satisfont pas au seuil linguistique minimal. Ce scénario est encore plus complexe dans nos écoles secondaires offrant le double régime pédagogique où les professeurs éventuels non seulement ne satisfont pas au seuil linguistique, mais ont aussi des domaines de spécialisation supplémentaires comme les sciences, l'histoire et les arts et la culture d'expression française. Le district accorde une grande importance aux solides compétences linguistiques de ses professeurs en immersion française puisque cela reflète l'intégrité du programme. Souvent, les diplômés universitaires des programmes de formation en enseignement en immersion française apprennent que la formation de leur université n'est pas reconnue par tous les districts scolaires du fait qu'elle ne satisfait pas aux exigences linguistiques minimales.

Les scénarios décrits ci-dessus créent des obstacles à l'embauche de professeurs à temps pour pourvoir les postes dans les écoles. Cette situation crée en outre une vive concurrence entre les districts scolaires pour l'embauche de professeurs en immersion, sans parler des difficultés d'embaucher suffisamment de professeurs en immersion pour la liste des professeurs de service, à utiliser lorsque les professeurs en immersion prennent des congés pour raisons familiales, médicales ou pour suivre une formation. Les professeurs candidats à l'immersion française acceptent de façon répétée des offres d'emploi d'autres districts scolaires, qui soit ne prévoient pas d'exigences linguistiques formelles, soit maintiennent un seuil linguistique différent dans le cadre de leur pratique d'embauche. Récemment, certains districts scolaires ont recruté ou ont offert d'embaucher des professeurs en immersion avant même qu'ils n'aient achevé leur programme de formation en enseignement.

Recommandation :

Mettre en place davantage de programmes de formation pour les professeurs avec une spécialisation en immersion française et en faire la publicité.

Créer d'autres incitatifs comme des bourses pour les professeurs en immersion éventuels afin qu'ils poursuivent ce cheminement professionnel.

Créer des bourses pour les professeurs qualifiés en immersion française afin qu'ils poursuivent leurs études de professeur d'immersion en français afin de favoriser l'inclusion de tous les élèves à l'immersion française.

Élargir les choix offerts aux étudiants du Baccalauréat en éducation afin qu'ils suivent des cours de français de manière à le parler couramment avant d'entrer sur le marché du travail.

Établir à l'échelle provinciale un seuil linguistique commun pour les professeurs en immersion française et des pratiques d'évaluation reconnues par les établissements postsecondaires, les districts scolaires et le Service d'examen des compétences des enseignants aux fins de l'immersion française.

Normaliser les exigences applicables aux enseignants en immersion française dans l'ensemble des provinces.

Créer de manière coordonnée des ressources en français à l'échelle provinciale ou une plateforme Web afin que les enseignants puissent partager les ressources liées à leurs programmes communs.

Bon nombre de parents ont, de manière informelle, exprimé le souhait que leurs enfants apprennent le français et tirent parti des avantages que procure l'apprentissage d'une langue seconde. Ce ne sont toutefois pas tous les parents qui sont prêts à s'engager dans la voie de l'immersion française et à satisfaire à l'exigence voulant que les élèves étudient des matières comme les mathématiques, les sciences et les études sociales en français. De plus, les parents ont de manière informelle indiqué qu'ils se débattent entre le choix d'inscrire ou non leur enfant à l'immersion française précoce lorsqu'il s'agit du premier point d'entrée de celui-ci dans le réseau scolaire. Une autre frustration exprimée est le fait d'avoir à attendre jusqu'à la 5^e année pour qu'un cours de français de base soit offert. Si un programme de français de base de qualité commençait dès la maternelle et si des possibilités d'enseignement intensif du français étaient offertes à partir de la 6^e année, peut-être que la demande d'immersion française deviendrait gérable pour les districts scolaires tout en augmentant simultanément les possibilités d'étudier la langue française pour tous les élèves.

Recommandations :

Adopter à l'échelle de la province l'exigence voulant que l'enseignement du français de base commence à la maternelle.

Intégrer les cours de langue française et les cours de méthode d'enseignement de la langue française aux programmes de formation générale des enseignants pour les enseignants des écoles élémentaires et intermédiaires.

Établir à l'échelle provinciale un seuil commun de connaissance de base de la langue française et une méthode d'évaluation reconnue par les établissements secondaires, les districts scolaires et le Service d'examen des compétences des enseignants pour le français de base.

Le District scolaire du Victoria métropolitain a récemment modifié son processus d'inscription pour les parents qui souhaitent inscrire leur enfant au programme d'immersion précoce en français. On a réévalué le processus reposant sur le principe « premier arrivé, premier servi » pour l'inscription à l'immersion française après avoir observé de longues files d'attente très tôt le matin et des campements de fortune la nuit. La question de l'accès équitable au programme d'immersion française a été soulevée lors d'un débat sur l'éducation publique. Un comité consultatif sur le français a consulté des intéressés et un système loterie a été mis en place selon que l'élève à inscrire a déjà un membre de sa famille à l'école, réside dans l'aire de recrutement de l'école, en dehors de cette aire ou en dehors du district scolaire. Dans un effort visant à assurer la plus grande accessibilité possible au programme, les parents peuvent aussi faire d'autres choix d'immersion que ceux prévus dans l'école correspondant à l'aire de recrutement où ils résident. Cela permet par conséquent de combler le plus de places possible en immersion française précoce. Malgré l'existence de listes d'attente à l'intérieur des aires de recrutement de nombreuses écoles offrant un double régime pédagogique, des places en immersion française à la maternelle sont disponibles chaque année dans le district. Peu de parents ont la possibilité d'inscrire leur enfant à un programme d'immersion française en dehors de leur collectivité.

Les possibilités d'apprentissage de la langue française sont manifestement très appréciées des élèves et des parents de Victoria. Il est nécessaire que tous les intervenants déploient des efforts concertés à l'échelle provinciale pour faire en sorte que les districts scolaires de la Colombie-Britannique soient en mesure de créer des possibilités d'apprentissage de la langue française pour les élèves et d'en assurer l'augmentation. L'établissement à l'échelle de la province des compétences obligatoires des enseignants pour l'immersion française et le français de base, diverses possibilités d'apprentissages de qualité de la langue française pour les élèves à partir de la maternelle, et des programmes de formation des enseignants axés sur le français contribueraient collectivement à répondre au besoin de mettre en œuvre des programmes de langue française de qualité.